



# Création d'un comité de défense des libertés ouvrières et syndicales

**Suite à la multiplication des attaques judiciaires de la direction contre les militants syndicaux dans le groupe PSA, un Comité de défense des libertés ouvrières et syndicales a été créé à PSA, parrainé par Gérard Filoche, ancien inspecteur du travail, militant des droits des salariés.**

## **Pourquoi un comité de défense des libertés ouvrières et syndicales ?**

Ce combat est vital. Au prix de longues luttes, les salariés ont gagné des libertés essentielles face au patronat : liberté de s'organiser en syndicat, de faire grève, d'écrire des tracts et de les distribuer,...

C'est en ayant imposé ces libertés que les salariés ont obtenu des droits, qu'ils ont imposé des règles dans l'organisation du travail, qu'ils ont limité le pouvoir des patrons.

Le patronat n'a accepté ces libertés ouvrières que contraint et forcé. Il est toujours prêt à les remettre en cause dès qu'il en a l'occasion. Pour lui, faire reculer les libertés ouvrières et syndicales c'est la possibilité de renforcer son pouvoir, de faire régner sa loi pour imposer encore plus d'exploitation.

**Ce comité de défense n'est pas un comité CGT. C'est un comité sans étiquette syndicale, ouvert à chaque salarié quel que soit son métier, syndiqué ou non syndiqué.**

Son but est de regrouper le plus grand nombre de salariés conscients que pour défendre ses intérêts de salariés face à PSA, il est vital de défendre les libertés dans l'entreprise.

**Il a reçu le soutien de nombreuses personnalités politiques comme :**

**Jean-Luc Mélenchon, Pierre Laurent (PCF), Philippe Poutou (NPA), Nathalie Artaud (LO) mais aussi des syndicalistes, des universitaires, des scientifiques...**

## **Des attaques inacceptables, jamais vues à PSA :**

**A Mulhouse :** 6 militants ont été mis en examen le 21 juin pour avoir distribué un tract syndical jugé diffamatoire dans l'entreprise.

**A Poissy :** 9 militants ont fait 9h de garde à vue au commissariat et sont assignés en correctionnelle le 16 novembre pour une accusation de fausse séquestration.

**Rachid Jelti :** la direction demande à la nouvelle ministre du Travail de Macron de le licencier alors que son licenciement a été refusé par l'Inspection du Travail. Une pétition est en cours.

**Farid Borsali a été condamné à 6 mois de prison avec sursis et 2600 € de dommage et intérêts sous le faux prétexte d'avoir retourné deux doigts d'un RG.**

Farid a fait immédiatement appel de la décision qui n'est donc pas applicable pour l'instant. Il est bien sûr toujours à l'usine et encore plus déterminé à se battre pour les salariés.

## **La direction cherche à réduire au silence les militants pour réduire au silence tous les salariés.**

En attaquant les militants, qui contestent sa politique de suppression d'emplois, de blocage des salaires, des samedis gratuits et obligatoires, de l'explosion des charges de travail, des pressions contre les handicapés, de l'explosion de la précarité, la direction espère faire taire toute contestation parmi les salariés et aggraver les attaques contre tous.

**Tout le monde peut apporter son soutien en signant sur le site internet [www.change.org](http://www.change.org) :**

**Carlos Tavares : stop aux atteintes aux libertés ouvrières et syndicales à PSA**